



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° *02 Bis*/AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2025 DU *02 MAI 2025* EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE 03 BLOCS DE LATRINES À 03 COMPARTIMENTS aux CSI
TCHOUVOUK, CSI LDAMTSAI, CSI MAGOUMAZ, DANS LA COMMUNE
DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE
L'EXTREME-NORD.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du **Budget d'investissement Public du MINSANTE de l'exercice 2025**, le Maire de la Commune de Mokolo (Autorité Contractante), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction de trois (03) blocs latrines à trois compartiments aux CSI TCHOUVOUK, CSI LDAMTSAI, CSI MAGOUMAZ, DANS LA COMMUNE DE MOKOLO ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.**

2. Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation ;
- Les travaux de maçonnerie - élévation ;
- Les travaux de charpente-couverture et plafond ;
- Les travaux de menuiserie métallique ;
- Les travaux de revêtement – peinture

3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03) Mois**

4. Allotissement

Sans objet

Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **DIX MILLIONS CENT MILLE (10 000 000) Francs CFA**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments civils et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public du MINSANTE de l'exercice 2025, sur l'imputation budgétaire n°

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **DEUX CENT MILLE FRANCS (200 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mokolo secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo, service de Passation des Marchés, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **QUINZE mille (15 000) francs CFA** à la recette municipale.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat du Maire de la Commune de Mokolo au plus tard le **28 MAI 2025** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **02/Bis** /AONO/C-MOKOLO/CIPM/BEC/2025 DU EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE LATRINES À 03 COMPARTIMENTS AUX CSI TCHOVOUK, CSI LDAMTSAI, CSI MAGOUMAZ, DANS LA COMMUNE DE MOKOLO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Financement : BIP MINSANTE, Exercice 2025

IMPUTATION :

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **28 MAI 2025** à **11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Mokolo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution soumission à l'ouverture ou d'une pièce administrative non-conforme et du réépicié de consignation de la CDEC à fournir dans 48 heures après la séance d'ouverture ;
- b) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) N'avoir pas satisfait à au moins 24 critères essentiels/31.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mokolo, Secrétariat du Maire ou Service de Passation des Marchés ;

Téléphone : 696 867 654 ; email : _____ ; BP : 71 Mokolo

Copies :

Mokolo Le ... 02 MAI 2025

- ARMP pour publication au JDM;
- DDMINMAPMT
- Président CIPM/COM-MOK;
- DDMINEPAT/MT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire Mokolo pour diffusion ;
- Affichage



15 MAY 2025

DI VOHOD BEGAL
MAGICAL HOTEL

